



Conseil économique et social

Provisoire
20 mars 2012
Français
Original : anglais

Session d'organisation de 2012

Compte rendu analytique provisoire de la 1^{re} séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 10 janvier 2012, à 15 heures

Président provisoire : M. Kapambwe (Zambie)

Président : M. Koterec (Slovaquie)

Sommaire

Ouverture de la session

Déclaration du Président provisoire

Déclaration du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

Élection du Président

Déclaration du Président

Élection du Bureau

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.



La séance est ouverte à 15 h 10.

Ouverture de la session

1. **Le Président provisoire** déclare ouverte la session d'organisation de 2012 du Conseil économique et social.

Déclaration du Président provisoire

2. **Le Président provisoire** rappelle qu'en 2011, le monde a été témoin de soulèvements massifs en Afrique du Nord et au Moyen-Orient; d'un tremblement de terre et d'un tsunami au Japon qui ont fait 19 000 morts et exposé le pays à une catastrophe nucléaire; d'une déstabilisation des marchés européens en raison d'une crise de la dette qui n'est pas encore terminée; d'une sécheresse majeure touchant des millions de personnes dans la Corne de l'Afrique; et de troubles sociaux partout sur la planète. Durant cette année mouvementée, la tribune qu'offre le Conseil pour aborder les problèmes sociaux, économiques et financiers est devenue plus essentielle que jamais.

3. L'éducation – qui est la clef du travail indépendant – était un thème idéal pour le débat de haut niveau de la session de fond du Conseil en 2011, qui a réuni d'éminents hommes d'État, dont le Premier ministre britannique Gordon Brown, et – chiffre record – 1 400 représentants du secteur privé et de la société civile. Les délégations ont adopté une déclaration ministérielle ambitieuse visant à améliorer l'accès de millions d'enfants et d'adultes à une éducation de qualité.

4. Lors de la session de fond de 2011, s'est aussi tenu un débat sur les questions de coordination, qui a porté sur les moyens de renforcer le rôle des Nations Unies dans la gouvernance économique mondiale, un débat sur les activités opérationnelles qui a ouvert la voie à l'examen quadriennal complet de l'Assemblée générale, un débat consacré aux affaires humanitaires qui a permis de tirer la sonnette d'alarme au sujet de la crise alimentaire dans la Corne de l'Afrique et des problèmes auxquels fait face le tout nouvel État du Soudan du Sud, ainsi qu'un débat général qui a débouché sur une amélioration des liens entre le Conseil et la Commission de consolidation de la paix. De plus, le Groupe consultatif ad hoc sur Haïti du Conseil a permis d'éviter que ce pays ravagé par un tremblement de terre en 2010 ne sombre dans l'oubli.

5. En 2011, le Conseil a aussi tenu des réunions avec de nombreux organismes des Nations Unies siégeant à Genève pour étudier des moyens de resserrer leurs liens mutuels. Les autres faits marquants de son travail en 2011 ont été : la tenue d'une réunion conjointe avec la Commission de consolidation de la paix concernant le Soudan du Sud, l'organisation de deux réunions conjointes avec la Deuxième Commission portant sur la création d'emplois et la crise économique et financière, la tenue d'une réunion avec le Département des affaires économiques et sociales et l'Union internationale des télécommunications sur la cybersécurité et le développement, et l'approfondissement du dialogue avec les institutions de Bretton Woods tout au long de l'année.

6. Malgré tout le travail qu'il a accompli, le Conseil ne doit pas se reposer sur ses lauriers s'il veut continuer à jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale. En 2011, il a renforcé sa visibilité sur le Web en organisant un débat en ligne sur les enjeux de l'éducation, en dirigeant des campagnes dans les médias sociaux et en produisant un livre électronique sur son travail. L'orateur présente ensuite ce livre grâce à une courte vidéo préparée par le Département de l'information et le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, soulignant que le Secrétariat respecte les principes d'économie de papier prônés par le Secrétaire général.

7. Le Conseil doit se forger une identité forte, respectée et reconnue. Sa série de conversations avec les lauréats des prix Nobel, inspirée de sa discussion avec Joseph Stiglitz en novembre 2011, est un pas important dans cette direction. Cette série doit aborder l'ensemble des questions dont le Conseil économique et social est saisi. Par exemple, des débats pourraient rassembler les trois dirigeantes et militantes extraordinaires qui ont remporté le prix Nobel de la paix en 2011 lors d'une manifestation organisée avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), ou réunir les lauréats du prix Nobel de médecine pour discuter des maladies du futur. Par ailleurs, le succès des manifestations organisées en 2011 avec la Commission de consolidation de la paix et la Deuxième Commission indiquent que le Conseil devrait organiser plus de manifestations conjointes avec d'autres organes des Nations Unies, y compris le Conseil de sécurité.

8. De simples mesures pratiques pourraient considérablement augmenter la visibilité du Conseil. Lui accorder le même respect que l'Assemblée générale en affichant les portraits de ses anciens présidents près de la salle du Conseil économique et social, en fournissant au Président le budget et les ressources humaines appropriées et en lui permettant de travailler à plein temps pendant un an et de porter les mêmes insignes spéciaux que le Président de l'Assemblée, comme cela a été recommandé au moment de la retraite des anciens présidents du Conseil, aiderait le Conseil à remplir son mandat. Actuellement, il ne peut pas efficacement assurer la coordination des politiques en raison du grand nombre de commissions et de fonds et programmes qui relèvent de lui, pas plus qu'il n'est en mesure de veiller comme il le faudrait à l'application de ses décisions. Ainsi, les rapports de ses organes subsidiaires bénéficient d'une considération de pure forme. Un président à plein temps pourrait représenter le Conseil comme il se doit et s'assurer que la communauté internationale reste focalisée sur les problèmes les plus pressants. Si l'orateur admet que cette proposition a des incidences financières, ce qui n'est pas sans importance dans le contexte de la crise actuelle, il ajoute que le Conseil risque de voir son influence diminuer s'il ne joue pas son rôle.

Déclaration du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

9. Le Secrétaire général déclare que le Conseil jouera un rôle clef dans plusieurs événements cruciaux prévus en 2012, notamment la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20). Soulignant que le Conseil a prévu d'organiser son examen ministériel annuel et son forum pour la coopération en matière de développement peu après cette conférence, il prie ses membres d'en tirer le meilleur parti.

10. À la 11^e séance de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale, il a fait part de sa vision pour maintenir la solidarité en cette période d'austérité et d'incertitude pendant les cinq années à venir, vision qui s'appuie sur cinq axes prioritaires pour lesquels le soutien du Conseil sera crucial. Tout d'abord, dans le domaine du développement durable, il faut intensifier les efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement en 2015 et assurer le succès de Rio +20. Il faut aussi commencer à élaborer les plans

de développement pour l'après-2015, qui doivent comprendre de nouveaux objectifs plus axés sur la viabilité.

11. Quand il a pris ses fonctions il y a cinq ans, il était déterminé à faire de la question des changements climatiques une priorité à l'échelle mondiale. Depuis, des progrès ont été réalisés à cet égard. Les États Membres doivent s'appuyer sur l'esprit de coopération dont ils ont fait preuve dans les négociations entourant la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui ont abouti aux accords de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de 2011 à Durban, pour avancer en matière de financement des stratégies d'atténuation des effets des changements climatiques, notamment dans le cadre de la nouvelle initiative « Énergie durable pour tous ». Le Conseil pourrait promouvoir une plus large mobilisation en faveur des questions de développement durable à tous les niveaux et encourager un plus grand respect des engagements pris. Son Forum pour la coopération en matière de développement, notamment, pourrait jouer un rôle essentiel tandis que les États Membres mettent en œuvre les recommandations du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement.

12. Limiter les conséquences désastreuses des catastrophes naturelles est la deuxième priorité : le rôle que doit jouer le Conseil dans les délibérations sur les urgences d'ordre humanitaire, comme en a décidé l'Assemblée générale, est important pour favoriser et coordonner de meilleures stratégies de réduction des risques et de préparation en prévision des catastrophes.

13. Bâtir un monde plus sûr et plus protégé est sa troisième priorité. Les Nations Unies ont été rudement mises à l'épreuve en 2011 quand les conflits et l'insécurité ont explosé un peu partout au monde, notamment en République démocratique du Congo, en Côte d'Ivoire, en Afghanistan, au Soudan du Sud, au Moyen-Orient et en Somalie. Le rôle du Conseil dans la promotion du dialogue international sur les questions économiques et sociales clefs comme le travail décent, les migrations et la pression démographique peuvent contribuer à améliorer la sécurité et la stabilité des pays sortant d'un conflit.

14. Sa quatrième priorité est la nécessité de soutenir les pays en transition. Le Printemps arabe a donné un signal fort dans ce sens. Les Nations Unies peuvent participer à la transition du relèvement au développement

en contribuant à rétablir la justice et à consolider les institutions et les services publics. Pour sa part, le Conseil peut partager avec la Commission de consolidation de la paix ses expériences en matière de consolidation de la paix après les conflits et les succès de ses groupes consultatifs spécialisés.

15. Le cinquième axe prioritaire de sa vision est l'autonomisation des femmes et des jeunes. Les États Membres doivent trouver de nouveaux moyens de créer des emplois décents et d'offrir plus de débouchés professionnels aux femmes, qui sont la base des familles, des collectivités et des sociétés, ainsi qu'aux jeunes, qui jouent un rôle crucial dans le développement durable. Il trouve encourageant de noter que l'examen ministériel annuel du Conseil traitera de cette nécessité urgente. Il assure le Conseil qu'il bénéficie du soutien plein et entier du Secrétariat dans ses démarches.

Élection du Président

16. **Le Président provisoire** dit qu'en vertu de l'article 18 du Règlement intérieur du Conseil, en 2012, c'est au tour du Groupe des États d'Europe orientale de proposer un candidat. Il considérera donc que le Conseil souhaite élire M. Koterec (Slovaquie), qui a été désigné par ce groupe, Président du Conseil.

17. *M. Koterec (Slovaquie) est élu Président par acclamation.*

18. *M. Koterec (Slovaquie) assume la présidence.*

Déclaration du Président

19. **Le Président** déclare qu'il est capital de décider des priorités internationales pour le développement afin de faire du Conseil un organe vraiment efficace. Une nouvelle stratégie est nécessaire, notamment dans le contexte économique actuel incertain qui rend son mandat encore plus pertinent.

20. Le paysage de la coopération au service du développement a changé du tout au tout, puisqu'à la faveur de leur croissance économique, de nombreux pays ont cessé d'être admissibles à des prêts à taux réduit. Les deux tiers de la population la plus pauvre du monde vivent maintenant dans des pays à revenu intermédiaire, et les nouveaux bailleurs de fonds et les sources de financement privées sont devenus aussi importants pour l'aide au développement que de nombreux gouvernements donateurs. Le Conseil a la

possibilité de devenir une tribune pour un discours franc et libre sur la question grâce à son Forum pour la coopération en matière de développement, qui n'est pas prisonnier des structures de pouvoir profondément ancrées dans les organes les plus anciens de l'Organisation. Si d'aucuns ne se satisfont pas de la trop faible fréquence des réunions bisannuelles du Forum et des limites qui leur sont propres, ces contraintes pourraient devenir des forces si le Conseil les transformait en un incubateur d'idées nouvelles, un créateur d'orientations novatrices et un catalyseur de partenariats internationaux.

21. De nombreux gouvernements sont impatients de faire part de leurs expériences en matière de développement à l'occasion de l'autre manifestation du Conseil, créée récemment : l'examen ministériel annuel. Lors de l'édition 2012, neuf pays feront des exposés volontaires sur le thème de l'emploi, et d'autres seront certainement intéressés par le thème de 2013, qui est la science, la technologie et la culture. L'exercice serait encore plus vivant et le débat plus riche si plusieurs États se regroupaient pour présenter des exposés. Le Conseil pourrait aussi encourager la participation des universités, des fondations et du secteur privé, et refondre le cadre analytique des présentations afin d'améliorer leur qualité et la profondeur des rapports et analyses.

22. La viabilité et le visage du développement durable après 2015 sont des questions importantes sur lesquelles le Conseil devra se pencher en 2012. Le principal objectif de Rio+20 est de transformer le débat sur le développement durable, afin qu'il ne se focalise plus sur la réduction des effets néfastes de l'activité humaine sur l'environnement, mais sur une gestion et une atténuation accrues de ces effets. Globalement, le cadre institutionnel permettant de remédier aux nombreux problèmes d'environnement planétaires est en place, et si on lui en donne les moyens, le Conseil pourra devenir la principale instance de suivi de la Conférence. Aucun autre organe n'a les moyens de réunir les volets économique, social et environnemental des enjeux internationaux. Le Conseil est également bien placé pour produire une pensée visionnaire au sujet des orientations de développement pour l'après-2015, qui mettront l'accent sur les résultats tout en conservant les meilleurs aspects des objectifs du Millénaire pour le développement, à savoir la simplicité et des échéances précises.

23. Étant donné sa légitimité, sa complémentarité avec d'autres organes intergouvernementaux et sa portée, étendue à l'ensemble du système des Nations Unies, il est manifeste que le Conseil a le potentiel de changer réellement les choses dans la gouvernance mondiale. Un dialogue constructif avec le Groupe des Vingt pourrait l'aider à réaliser son potentiel et à assurer le bien-être social et économique de tous.

24. Le Conseil doit continuer de se pencher sur la mise en œuvre de la résolution 61/16 de l'Assemblée générale et mettre l'accent sur une coopération accrue avec les organes d'experts afin de mieux tirer parti de leur précieux savoir. Dans le climat économique troublé actuel, il est également crucial de renforcer les liens avec les institutions de Bretton Woods et de collaborer avec le secteur privé et la société civile.

25. Le Conseil jouit d'un avantage comparatif indiscutable dans les démarches entreprises par le système des Nations Unies pour adopter une stratégie intégrée en faveur de la paix et du développement. En tant que Président, l'orateur s'efforcera de renforcer la coopération du Conseil avec la Commission de consolidation de la paix et le Conseil de sécurité, et de trouver un terrain d'entente et un maximum d'opinions convergentes avec eux.

Élection du Bureau

26. **Le Président** dit que l'article 18 de son Règlement intérieur prévoit que le Conseil doit élire quatre vice-présidents. La nomination du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes sera reprise ultérieurement, puisque ce groupe a besoin de plus de temps pour faire une proposition. Il croit comprendre que le Conseil souhaite élire les candidats présentés par les trois autres groupes régionaux.

27. *M. Abdelaziz (Égypte), M. Percaya (Indonésie) et M. de Laiglesia (Espagne) ont été élus Vice-Présidents du Conseil pour 2012 par acclamation.*

28. **M^{me} Ogwu** (Nigéria) affirme que l'action du Conseil a gagné en pertinence en 2011 et davantage contribué au travail des Nations Unies, notamment par l'adoption d'une déclaration ministérielle sur l'éducation. Les résolutions du Conseil ont aussi attiré l'attention sur la question du développement en lien avec l'administration publique et sur les défis auxquels font face les petits États insulaires en développement. Dans son examen de la mise en œuvre de la résolution 61/16, l'Assemblée générale a recommandé que le Conseil maintienne sa réunion annuelle avec les

institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). La délégation de l'oratrice soutient la décision d'organiser chaque année avec les institutions financières et commerciales internationales des discussions de haut niveau sur les orientations politiques dans le cadre du débat de haut niveau renforcé de la session de fond annuelle du Conseil, et elle trouve judicieux d'organiser des discussions sur un thème économique, social ou connexe déterminé par le Conseil, dont la teneur fera l'objet d'un rapport au Secrétaire général.

29. Enfin, le Conseil doit s'efforcer de valoriser et d'encourager l'implication des ministres des finances et des autres ministres concernés dans ses délibérations, afin de renforcer son engagement auprès des institutions de Bretton Woods, de l'OMC et de la CNUCED.

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation (E/2012/1 et E/2012/2)

30. **Le Président** rappelle que dans ses résolutions 1988/77, 1989/114, ainsi que dans sa décision 2006/206, le Conseil a décidé d'adopter certaines mesures pour revitaliser et améliorer son fonctionnement. L'Assemblée générale, dans ses résolutions 45/264, 48/162, 50/227, 52/12 B, 57/270 B et 61/16, a aussi pris des mesures importantes pour restructurer et revitaliser le Conseil. Compte tenu de ces directives, le Conseil devra lors de sa session d'organisation examiner l'ordre du jour provisoire annoté (E/2012/2) ainsi que son projet de programme de travail de base pour 2012 et 2013 (E/2012/1).

31. Conformément aux dispositions de l'alinéa 1) du paragraphe 2 de la résolution 1988/77 du Conseil, des consultations officielles devront avoir lieu au sujet du programme de travail proposé et des autres questions appelant des décisions du Conseil lors de sa session d'organisation.

32. Passant à la question de la disposition des délégations dans la salle du Conseil, il propose que, comme dans le passé, on procède à un tirage au sort pour déterminer la délégation qui occupera le premier siège.

33. *À la suite du tirage au sort, la délégation du Ghana est choisie pour occuper le premier siège.*

La séance est levée à 16 h 5.